



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



N° d'entreprise : **0832 550 307**

Nom

(en entier) : **GROUPEMENT FORESTIER DE LA VALLEE DU CHAVAN**
(en abrégé) : **GF du CHAVAN**

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Bra, Sur les Fâts 31A - 4990 LIERNEUX**

Objet de l'acte : NOMINATION - POUVOIRS

L'Assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2024 décide de nommer Monsieur Guillaume DE MEEÛS en tant qu'administrateur, avec effet au 9 juin 2024.

Le mandat est rémunéré et à durée indéterminée.

L'Assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2024 désigne comme mandataire spécial la SRL VERDIN & ASSOCIES, représentée par l'un de ses administrateurs (AV CONSEILS SRL, représentée par Monsieur Anthony VERDIN), ayant son siège Voie de l'Ardenne n° 12 à 4053 EMBOURG, et inscrite auprès de la BCE n° 0880.440.393, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités prévues par le Code des Sociétés et Associations, aux formalités relatives aux dépôts auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur belge des décisions prises. De plus, l'organe d'administration charge la SRL VERDIN & ASSOCIES d'effectuer toutes autres formalités de publicités qui n'émaneraient pas du Code des Sociétés et Associations (registre UBO, eStox). La SRL VERDIN & ASSOCIES ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Madame Sonia THIBAUT DE MAISIERES
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/02/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).